



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

**Réunion en visio-conférence du 19 Janvier 2021 à partir de 19h00**

---

**Présents :** Mme RABOISSON Monique – MM. GRENIER Patrick Président de la CDA – SEINCE Jean Yves – SOMPS Olivier – RABOISSON Michel – JEANNOT Jean Baptiste – BADAUT Serge – SARRAUTE Romain – LESAVRE Sébastien – DUPIOL Alain.

**Excusés :** Mme RENON Sandra – MM. BARRIERE Claude – ROUMIER Maxime – ZOLOTA Samir – VIDAL Léo- DUCOIN Marial – RAFI Ali – VAISSEAU Michel.

**Assistent :** Mme BOULTAM Siham - M. CAZABAT MARTINEZ Robin.

---

Avant de commencer l'ordre du jour la C.D.A. présente ses sincères condoléances à M. AUGUSTE Marcel dont l'épouse vient de décéder.

M. GRENIER Patrick, Président de la CDA.

Présente ses meilleurs vœux à son équipe.

Il indique les noms des candidats présélectionnés JAF par la CRA à savoir :

- Melle BEAMONTE Marion
- M. CUEFF PLAULT Léandre
- M. KOSICA Maxence.

Il intervient sur :

- la passerelle JAR/R3 : les JAR en passe de devenir des arbitres seniors passeront R3 ou R2. 8 arbitres sont concernés. Des dispositions seront prises pour les faire arbitrer en seniors de façon qu'ils puissent être sélectionnés.
- l'astreinte qui a été modifiée (répartie entre plusieurs membres de la CDA)
- l'opération « un arbitre peut en cacher un autre » a amené à ce jour 25 arbitres supplémentaires.

Un maillot sera offert à l'arbitre qui amènera un nouvel arbitre à l'arbitrage, une tenue sera attribuée au nouvel arbitre, les frais d'inscription seront pris en charge par le District et le club Formateur recevra 3 ballons.

- l'opération survêtements en direction des arbitres sera élargie aux formateurs (collaboration UNAF/District).
- a mise en place d'une cellule « Avenir » en direction des jeunes qui vont accéder à la Ligue avec un profil de futur JAF. Il précise que seuls 3 ou 4 arbitres seront concernés.
- le travail très important qui est fait par la cellule formation.

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

Monsieur SARRAUTE Romain (Cellule Promotionnelle) rappelle les noms des arbitres concernés par la passerelle vers la Ligue en cours de saison :

- Melle BEAMONTE Marion (candidate JAF)
- M. PUYALT Ruben
- M. DA COSTA Rémi
- M. MARI Nathan
- M. DESFACHELLES Romain
- M. JOURDAN Alexandre.

Il souligne qu'en tenant compte des conditions sanitaires actuelles, les cours de formation ne pouvant se dérouler normalement, et afin de permettre aux arbitres de la cellule promotionnelle de maintenir leur niveau, il leur est demandé de travailler sur des questionnaires sur les lois du jeu. Une fois qu'ils auront tous fait le nécessaire, un questionnaire reprenant toutes les questions sera établi.

Il confirme que le 5 Février un cours « terrain » pour les promotionnels est prévu et que pour les arbitres de la cellule « Avenir » un cours sera dispensé par Monsieur ROUMIER Maxime.

Une question étant posée pour savoir quand les arbitres qui passent en Ligue seront désignés en Ligue, Monsieur GRENIER Patrick se renseignera car la situation est particulière du fait qu'ils intègrent la Ligue en cours de saison.

Monsieur JEANNOT Jean Baptiste (Cellule Formation) rappelle que depuis le début de la saison 26 cours ont eu lieu et que 38 sont à venir auxquels il faut rajouter 8 cours pour les promotionnels.

Les stages qui devaient normalement avoir lieu en Janvier sont reportés à fin Février (si possible...) la gestion des conflits sera abordée dans le programme.

Monsieur CAZABAT MARTINEZ ROBIN (Représentant Monsieur ROUMIER MAXIME pour la CDPA) explique qu'à la fin de chaque cours un questionnaire de satisfaction sera proposé.

Deux stagiaires féminines sont intégrées dans la cellule Avenir et quelques stagiaires ont été intégrés dans la cellule promotionnelle depuis le début de la saison.

Monsieur GRENIER Patrick reconnaît que les CDPA ont un rôle important notamment dans le suivi des nouveaux arbitres. Dès que les arbitres entrent en formation les talents sont détectés ce qui peut les faire évoluer rapidement dans l'arbitrage.

Il indique que malgré la situation sanitaire le nombre d'arbitres Ligue et District confondus est sensiblement le même qu'avant la pandémie soit 465, que quelques licences sont en cours de

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

validation, et que le but espéré avec les formations initiales à venir d'atteindre les 500 est envisageable.

Madame BOULTAM Siham (Désignations) précise :

- que pour le week-end des 29/30 Janvier qui est une journée complète, 3 arbitres sont désignés sur 50 % des matchs de D2.
- qu'ayant eu de bon retour concernant la dernière Formation Individuelle Accélééré, elle adresse ses félicitations aux formateurs pour la qualité de leur travail.
- qu'un stagiaire ne comprenait pas pourquoi il n'était désigné qu'à la touche.

Afin d'éviter cette situation un e-mail va être adressé à l'ensemble des stagiaires pour leur expliquer qu'ils sont désignés en AA lorsqu'ils ne sont pas observés et que ce n'est pas une question de niveau.

- que Monsieur SECK IBRAHIM Noorahmad ne veut plus arbitrer parce que sa demande d'arbitrer à maximum 30 Kms n'avait pas été prise en compte et qu'elle a beaucoup de demande de ce genre.

Monsieur GRENIER Patrick insiste sur le fait que lorsque l'arbitre central est observé il faut impérativement désigner 2 Arbitres Assistants.

Monsieur DUPIOL Alain (Cellule Référents) remercie les référents pour leur travail.

Il fait le point sur la commande de survêtements et souligne que malgré plusieurs rappels auprès de certains arbitres n'ayant pas répondu ces derniers ne veulent pas s'inscrire dans le procédé du « google form ».

Il souligne que l'image de l'arbitre est importante, il demande que lors des prochains stages (dont les dates ne sont pas encore définies) le comportement des arbitres soit abordé. En effet, il arrive que certains arbitres, lorsqu'ils sont dirigeants de clubs, critiquent ou agressent verbalement les officiels.

Monsieur RABOISSON Michel (Foot Diversifié) ne rencontre pas de difficultés particulières en foot entreprise mise à part les appels téléphoniques d'arbitres ayant des difficultés professionnelles et ne pouvant assurer leur désignation du jour.

Il demande à Madame BOULTAM Siham de ne pas remplacer directement un arbitre qui l'informe de son désistement mais de l'avertir afin qu'il fasse le nécessaire.

Par contre, en futsal beaucoup de matchs déplacés ou supprimés. Pour ce qui est du foot adapté qui a lieu en semaine les désignations sont faites en fonction de la disponibilité des arbitres.

Le tournoi futsal prévu par le District le 22 Janvier est annulé. Par contre le 29 Janvier un tournoi futsal féminines aura lieu. 2 arbitres seront désignés pour officier sur cette journée.



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

Monsieur JEANNOT Jean Baptiste fait le constat que la moitié des Arbitres Assistants ne pouvaient pas venir au stage de Janvier, il espère que ça sera mieux lors du report du stage car les Arbitres Assistants auront une grosse partie du stage sur leur spécificité.

En tenant compte qu'un certain nombre d'arbitres centraux sont amenés à officier en arbitres assistants il va également prévoir lors du prochain stage 1h30 spécifique Assistant de façon que ces arbitres aient des rappels sur la fonction.

Monsieur GRENIER Patrick propose que l'assemblée de fin de saison de la CDA soit groupée avec celle de l'UNAF.

Monsieur SOMPS Olivier (Cellule JAD et Président UNAF) est d'accord avec cette proposition. Il reconnaît qu'avec ses responsabilités à l'UNAF Nationale et Régionale il ne peut assurer que les échanges téléphoniques avec les JAD.

Il précise que l'UNAF de la Gironde est la 1<sup>ère</sup> section de France.

Il pense regrouper la remise des médailles avec l'AG de l'UNAF de fin de saison. Il fait le point sur l'Arbre de Noël qui a regroupé 70 personnes avec un spectacle de prestidigitateur.

Il fait part de la mise en place grâce à des partenariats pour en assurer le financement, de l'organisation de séances sur les gestes qui sauvent dispensés par les pompiers au siège du District.

Il nous fait part de la mise en place de référents UNAF répartis sur 6 secteurs du département.

Il regrette l'annulation de la galette des rois qui devait avoir lieu sur 4 secteurs, mais indique que cette manifestation sera organisée lorsqu'elle sera rendue possible.

Il est en train de se rapprocher des responsables des éducateurs du District pour mutualiser des actions et proposer des échanges éducateurs arbitres pour mieux se connaître.

Il envisage également de rencontrer l'association des présidents de club

Fin de la visio-conférence à 21h.

Patrick GRENIER,  
Président de la C.D.A.

Monique RABOISSON,  
Secrétaire de la C.D.A.